

Projet chais Monnet – Julien Drevelle Exposition *Torula compniacensis*

Les chais Monnet

Principal facteur du développement de Cognac à l'époque contemporaine, le négoce des eaux-de-vie a laissé une empreinte considérable dans l'urbanisme et l'architecture de la ville, lui conférant une bonne part de sa singularité.

Jusqu'au début du 19^e siècle, le monde du négoce a une influence limitée sur le patrimoine de la cité et les maisons spécialisées dans le commerce du cognac ne sont guère plus d'une dizaine contre 120 en 1895. Très vite, le besoin se fait sentir de constituer des réserves importantes afin de répondre plus facilement à la demande et de mieux maîtriser la qualité du produit. Cela a pour conséquence l'augmentation du nombre et de la taille des chais.

D'abord installés dans le vieux Cognac, à proximité du fleuve, les chais se répartissent progressivement dans la cité. Leur emprise au sol augmente et les bâtiments tendent à répondre à des logiques commerciales et économiques caractéristiques du 19^e siècle. Certaines maisons installées dans la vieille ville dans des édifices construits à d'autres fins sont asphyxiées par le manque de place ; d'autres font le choix de construire des bâtiments *ex-nihilo* dans des quartiers en plein développement et à proximité du fleuve. Ces nouvelles constructions sont conçues comme des ensembles fonctionnels visant à organiser les différentes étapes de production de manière efficace. Ainsi, en fonction de la dimension de l'entreprise, les chais sont spécialisés (chais de réception, chais de vieillissement, chais d'assemblages...).

Entre 1838 et 1848, la Société des propriétaires viticoles acquiert plus de cinq hectares de terrains afin de construire ses chais et ainsi de disposer d'un des premiers complexes parfaitement fonctionnels. Il s'agit des futurs chais Monnet. Les chais sont de taille considérable à l'image du chai dit « la cathédrale » et organisés de façon rationnelle : les eaux-de-vie arrivent par la route et repartent par le fleuve en ayant séjournées dans les différents chais ; la dénivellation naturelle du terrain est exploitée et permet de remplir les cuves successives sans être obligé de monter et descendre les fûts ; l'aménagement d'un bassin et de quais facilitant l'embarquement du produit sur les gabarres. Pour l'homme politique charentais, Babaud-Larivière, ces chais comptaient parmi « les plus beaux établissements industriels de France ».

L'exposition

Lors de son vieillissement, le cognac perd progressivement sa force alcoolique et son volume. Cette évaporation naturelle est appelée la « Part des Anges » ; elle représente chaque année 2% des stocks soit l'équivalent d'environ 20 millions de bouteilles. Ces vapeurs d'alcool nourrissent un champignon microscopique le *torula compniacensis*. Sa prolifération recouvre les murs et les toits des chais de la ville d'une couleur noire, comme une suie très fine, leur donnant ainsi un aspect caractéristique.

Le *torula* constitue un élément patrimonial fort à Cognac. Les murs noirs des chais marquent la singularité de la ville en même temps qu'ils témoignent d'une riche histoire industrielle et commerciale. Pourtant, cet élément est perçu généralement de manière négative, souvent par méconnaissance.

Par l'intermédiaire de ce champignon, il s'agit de sensibiliser le public à l'architecture industrielle de la ville, symbolisée par le chai. A ce titre, les chais Monnet, propriété de la Ville et objet de réflexions quant à leur reconversion, constituent un « terrain de jeu » idéal. Construit autour de 1840, le site représente le premier ensemble fonctionnel dédié une production industrielle du cognac dans la ville.

Le projet réalisé en collaboration avec l'artiste Julien Drevelle a pour ambition de valoriser le patrimoine industriel par une approche artistique et une intervention *in situ*. L'ambition est de transformer les chais Monnet, patrimoine industriel par excellence, en laboratoire de la création contemporaine. L'artiste est invité à prendre possession du site le temps d'une résidence et d'y apposer son regard. Cela prendra la forme d'installations et de créations, notamment d'œuvres éphémères sur des murs noircis par le *torula*.

La réussite de ce projet est conditionnée par la volonté d'intégrer à l'environnement une réalisation qui prend en compte les réalités du support et du cadre dans lequel elle s'insère. Le sens du projet repose notamment sur sa capacité à s'approprier et respecter le contexte architectural et patrimonial du site. Soucieux de promouvoir le dialogue entre le patrimoine et la création contemporaine, le service Ville d'art et d'histoire a construit ce projet autour d'une dimension artistique et pédagogique.

Le service éducatif Ville d'art et d'histoire

« Initier au patrimoine, c'est aussi un moyen de développer une motivation créatrice pour avoir davantage confiance dans la capacité de nos sociétés contemporaines à enrichir le patrimoine de demain » Mireille Sicard, Architecte.

Le ministère de la Culture et de la Communication attribue l'appellation « Villes et Pays d'art et d'histoire » aux collectivités locales qui s'engagent dans la valorisation et l'animation de leur patrimoine. Des vestiges antiques à l'architecture du 21^e siècle, les Villes et Pays mettent en scène le patrimoine dans sa diversité. Aujourd'hui, un réseau de 167 Villes et Pays offre son savoir-faire sur toute la France.

Parmi les missions de ce label, la sensibilisation des jeunes au patrimoine et à l'architecture constitue une priorité. Dans ce cadre, le service Ville d'art et d'histoire a développé une offre éducative qui repose sur une pédagogie interactive, sollicitant les enfants, les surprenant pour mieux les questionner. Cette pédagogie s'articule autour d'axes privilégiés :

- partir d'une approche sensible de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement ;
- procéder par expérimentation à l'aide d'un matériel approprié pour mettre à la portée de l'enfant les notions complexes d'espace, de volume, de rythme ;
- enrichir ses connaissances au contact direct de spécialistes, de professionnels, d'artistes ;
- éveiller sa curiosité et stimuler sa créativité en lui permettant de mettre en pratique ce qu'il a appris ;
- éduquer le citoyen de demain à son cadre de vie et développer son esprit critique.

Les activités proposées sont imaginées afin de promouvoir auprès des jeunes l'utilisation du patrimoine comme un instrument de découverte du monde où l'éducation au regard occupe une place prépondérante. Il ne s'agit pas simplement de visiter le passé, mais aussi de comprendre le présent pour mieux préparer l'avenir.